

## 4 Économie

## Régime obligatoire d'assurance-maladie (ROAM)

## Près de 800 000 Gabonais économiquement faibles ?

Maxime Serge MIHINDOU  
Libreville/Gabon

En 2015, le nombre de GEF recensés était officiellement de 550 000. En 2016, il devrait augmenter de... 250 000 « nouveaux adhérents » ! Une aberration, selon le gouvernement et le patronat, qui évoquent des possibles cas de fraudes massives.

LA moitié de la population gabonaise vivrait-elle sous le seuil de pauvreté ? Les chiffres avancés conjointement par le gouvernement et le patronat font froid dans le dos et laissent planer un doute sur leur authenticité, à telle enseigne qu'on évoque des possibles cas de fraudes massives dans ce fichier.

Pour le vice-Premier ministre en charge de la Prévoyance sociale, il faut impérativement faire un audit pour savoir si ces chiffres sont exacts et comment expliquer que, malgré les budgets mis en place chaque année, le nombre de Gabonais économiquement faibles (GEF) puisse augmenter aussi rapidement. En 2015, le nombre de GEF recensés était officiellement de 550 000. En 2016, il devrait augmenter de... 250 000 « nouveaux adhérents » ! Une



Photo : FA

Le vice-Premier ministre en charge de la Prévoyance sociale, Paul Biyoghe Mba, devra refaire ses calculs... Photo de droite : ...afin d'obtenir l'assentiment du patronat.

aberration, selon le gouvernement et le patronat.

« Il faut absolument les identifier et faire un audit pour lutter contre la fraude. Il faut que l'on ait un suivi et une traçabilité de ces compatriotes. Car, je suis sûr que ce chiffre peut-être réduit d'au moins 1/3 », a lâché Paul Biyoghe Mba. En ligne de mire: la prise en charge des intéressés au niveau de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (CNAMGS).

Déjà asphyxiées financièrement en



Photo : FA

raison des impayés de l'Etat, les entreprises vont-elle dépenser davantage pour assurer la couverture sociale et médicale de ces « GEF fictifs » ? En effet, le Régime obligatoire d'assurance maladie (ROAM) est assuré aujourd'hui grâce à la contribution des 4 opérateurs de téléphonie mobile, qui consacrent 10 % de leurs chiffres d'affaires à cette dépense. Mais en réalité, seuls deux opérateurs, Airtel Gabon et Gabon Télécom, y souscrivent régulièrement, à raison de 15 milliards de francs, en

moyenne, par an.

Une injustice, souligne la Confédération patronale gabonaise (CPG), car faut-il le rappeler, le secteur de la téléphonie mobile est la branche de l'économie la plus taxée (30,8 %) contre 27 % pour les services pétroliers.

Le gouvernement et le patronat sont tombés d'accord pour l'élargissement du ROAM à l'ensemble des autres secteurs d'activités. « En échos aux préoccupations de vos adhérents du compartiment de l'économie numérique, le gouvernement vous propose l'élargissement du ROAM à l'ensemble des opérateurs économiques. Bien entendu, une telle mesure doit s'accompagner du renforcement de la gouvernance de la CNAMGS et des efforts accrus de contrôle des bénéficiaires et d'adaptation du fichier y relatif, ainsi que des dépenses de prestations de santé par un organe indépendant », a indiqué le Premier ministre, Daniel Ona Ondo.

Mais la véritable pomme de discorde repose sur le taux appliqué aux entreprises dans leur nouvel effort de contribution. Le gouvernement propose le chiffre de 1% imposé sur le chiffre d'affaires, alors que le patronat campe sur 0,2 %.

Des discussions devraient être engagées, cette semaine, afin de trouver très vite un consensus.

## Projections macroéconomiques du gouvernement

## Les recettes pétrolières vont baisser de 250 milliards de francs en 2016

MSM

Libreville/Gabon

« EN 2016, l'économie gabonaise serait encore fortement marquée par la chute des prix du pétrole amorcée depuis deux ans, et cette situation devrait normalement impacter la croissance et les finances publiques ».

Ces prévisions inquiétantes sont du ministre délégué à l'Économie, Marie-Julie Biloghé, lors de la rencontre entre le gouvernement et le patronat, le 15 mars dernier,

à l'hôtel Nomad.

Selon les projections actuelles, l'impact de la baisse du prix du baril de pétrole sur les finances publiques va se traduire par une importante baisse des recettes pétrolières d'environ 250 milliards de francs, sur les 600 milliards de francs prévus dans la Loi des finances 2016, a indiqué le ministre. « En effet, la croissance, initialement prévue à 4,6 %, devrait finalement se situer autour de 3,1 % en relation, pour partie, avec un prix du baril passé de 42\$ dans les hypothèses de la Loi de fi-

nances initiale 2016, à une moyenne de 30\$ actuelle-

ment », a souligné Marie-Julie Biloghé au patronat.

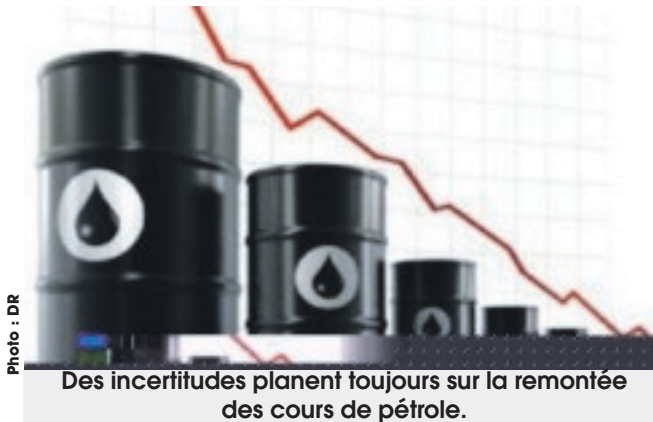


Photo : DR

Des incertitudes planent toujours sur la remontée des cours de pétrole.

Dans cette perspective, la production pétrolière baisserait de 8% et le secteur hors-pétrole, qui est le moteur de la croissance depuis 5 ans, afficherait une évolution de 4,7 % contre 5,7% initialement prévus dans la Loi des finances initiale 2016.

La croissance de l'année 2016 serait donc initialement tirée par l'agriculture, l'élevage et la pêche (+18,1%), ainsi que par l'industrie minière (+10 %), l'industrie du bois (+7,5%) et les télécommunications (+7,3 %).

## Téléphonie mobile

## L'Arcep menace de retirer la licence aux opérateurs de téléphonie mobile

MSM

Libreville/Gabon

LES quatre opérateurs de téléphonie mobile ont 2 mois (60 jours) pour améliorer leur qualité de service, sinon ils encourent des sanctions très lourdes.

L'Autorité de régulation des communications électroniques et de la poste (Arcep) vient de diffuser un communiqué d'avertissement, accusant ces sociétés de graves manquements à leurs cahiers de charges.

Selon l'Arcep, l'examen des statistiques révèle que la dégradation de service ac-

tuelle est consécutive aux insuffisances de l'optimisation de la cohabitation des réseaux 2G, 3G et 4G, à des problèmes de maintenance et, dans une certaine mesure, à des problèmes d'énergie.

« Malgré les nombreuses mises en demeure, réunions et rappels à l'ordre et, notwithstanding les sanctions pé-

uniaires infligées, les engagements des opérateurs visant à corriger les manquements constatés restent vains », déplore le régulateur.

L'Arcep prévient qu'à l'issue de ce délai, qui constitue une période de mise en demeure, conformément aux dispositions de l'article 31 nouveau de la loi

005/2001 du 27 juin 2001 portant réglementation du secteur des télécommunications en République gabonaise, elle sera amené à appliquer l'une des dispositions des deux derniers articles. A savoir, la réduction de la durée de la licence ou de l'autorisation, voire le retrait de la licence ou de l'autorisation.

## Brèves

Le FMI abaissera légèrement ses prévisions mondiales en avril

Le Fonds monétaire international fera, en avril, une "légère révision à la baisse" de ses prévisions mondiales de croissance annoncées en janvier, le dernier trimestre 2015 ayant été "plus faible que prévu", a indiqué mercredi Alejandro Werner, le chef du département Amérique latine au FMI. "Très probablement, la révision qui sera faite, lors des prévisions de printemps en avril, sera une légère révision à la baisse", a-t-il déclaré, à l'occasion d'un séminaire sur la politique fiscale à Santiago du Chili, au siège de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (Cepal).

Côte d'Ivoire : l'État injecte 35 milliards de F CFA dans la CNCE

En proie à des difficultés de trésorerie consécutives à des problèmes de gouvernance, l'État ivoirien a décidé d'injecter 35 milliards de FCFA (53,4 millions d'euros) dans la banque publique ivoirienne, la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne (CNCE).

« L'idée est dans un premier temps de déclencher le sauvetage de la banque qui possède le plus grand réseau d'agences (133) et a plus de 700 000 clients » a expliqué Bruno Koné, le porte-parole du gouvernement.

Sierra Leone/Fin de l'épisode d'Ebola mais, de grosses pertes économiques

L'épidémie en Afrique de l'Ouest est terminée. En plus du tribut humain, l'épidémie a infligé de sévères pertes économiques à ce pays. Cette dernière a connu une récession "sans précédent" de 21,5% de son PIB en 2015, selon les statistiques officielles. L'impact économique a été aggravé par une forte baisse des prix mondiaux du minerai de fer et l'effondrement du secteur minier, les investisseurs étrangers ayant fui le pays par crainte du virus.

Rassemblées par F.A.

**CHANGEMENTS**

**COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 16/03/2016**

Union Gabonaise de Banque

SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>

DEV	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)	
	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957
USD	1,1064	1USD =	592,875	1 USD	629,151
CAD	1,4798	1CAD =	443,274	1 CAD	466,872
JPY	125,6800	1JPY =	5,219	100 JPY	542,740
GBP	0,7873	1GBP =	833,173	1 GBP	868,468
CHF	1,0960	1CHF =	598,501	100 CHF	62675,59
ZAR	17,9375	1ZAR =	36,569	100 ZAR	3802,74
MAD	10,8584	1MAD =	60,410	1MAD	62,82
CNY	7,2180	1CNY =	90,878	1CNY	93,60

INDICES BOURSINIERS		
	en date du	
<b>CAC 40</b>	16/03/2016	4455,34
<b>DOW JONES</b>	16/03/2016	17225,19

<b>BRENT (IPE) US Dollars/Baril</b>
<b>16 Mars 2016: 39,48</b>